

QUESTION

27 JUIN 2015

DE DÉVELOPPEMENT

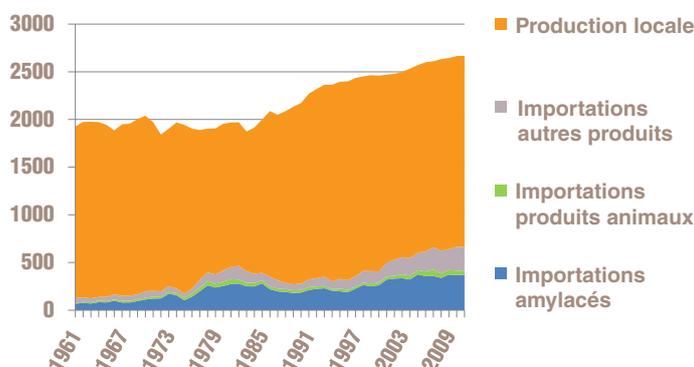
SYNTHÈSES DES ÉTUDES ET RECHERCHES DE L'AFD

Les villes d'Afrique subsaharienne sont-elles si dépendantes aux importations alimentaires ?

LES ENSEIGNEMENTS
DES ENQUÊTES SUR LA
CONSOMMATION DES
MÉNAGES EN AFRIQUE DE
L'OUEST, AU CAMEROUN ET
AU TCHAD

La question alimentaire en Afrique de l'Ouest et du centre a longtemps été dominée par le postulat d'une dépendance des métropoles vis-à-vis des importations et du rôle de l'urbanisation perçue comme facteur d'extraversion. Les enquêtes de consommation alimentaire de ces dernières années permettent d'apporter un certain nombre de réponses à cette question.

La crise des prix alimentaires internationaux en 2008 et 2010 et les émeutes « de la faim » qu'elle a provoquées dans de nombreuses villes africaines a rappelé la dépendance alimentaire de nombre de pays du continent vis-à-vis des marchés internationaux. Entre 1961 et 2011, la part des importations dans les disponibilités alimentaires¹ est passée de 7 à 25 % en Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad (cf. graphique 1). Un tel constat est à l'origine des politiques de relance de la production agricole du continent. Or, si la production alimentaire par habitant a stagné entre les années 1960 et 1980, on observe un inversement de tendance depuis. Cette production est en constante augmentation depuis trente-cinq ans alors même que la croissance démographique et surtout l'urbanisation sont restées rapides.



GRAPHIQUE 1. DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES SELON LEUR ORIGINE EN AFRIQUE DE L'OUEST, AU CAMEROUN ET AU TCHAD (EN Kcal/PERS/J)

<http://bibliaire.afd.fr/filtres/?terms=1085>

¹ Les disponibilités alimentaires sont la somme des quantités de la production et du solde des échanges (import – export) diminuée des usages non alimentaires de tous les produits. Calculées pour chaque pays et chaque année, elles sont une estimation de la quantité d'aliments disponibles pour l'alimentation humaine.

Source : FAOSTAT.

Les modes de vie et de consommation des citoyens et l'émergence d'une classe moyenne sont depuis longtemps considérés comme des facteurs d'extraversion et de dépendance alimentaire que la libéralisation des échanges accentuerait (Brunel, 2009). Ces constats s'appuient cependant sur une faible connaissance des consommations, des pratiques et des représentations alimentaires, très peu étudiées sur le continent. En effet, la plupart des travaux s'appuient sur l'analyse des disponibilités alimentaires nationales qui ne sont qu'une approximation des consommations et ne fournissent qu'une moyenne nationale sur la base d'une nomenclature simplifiée d'aliments. Pour combler ce déficit, le Cirad et Afristat en collaboration avec l'AFD² ont entrepris de mieux caractériser les consommations alimentaires sur la base des résultats d'enquêtes sur les consommations des ménages. Il a été notamment possible de mettre en évidence les différences entre villes et campagnes.

Une forte dépendance céréalière dans les villes mais qui ne concerne que le tiers de la consommation alimentaire

On observe de grandes différences entre les structures de consommation des ruraux et des urbains. Ces différences s'expliquent à la fois par les modes de vie et par les revenus moyens, plus élevés en ville. La part des citoyens dans la population totale et le pouvoir d'achat augmentant, on peut considérer que la consumma-

tion alimentaire en milieu urbain représente un modèle vers lequel tend la consommation des pays dans leur ensemble.

La répartition de la consommation alimentaire entre les trois grandes catégories d'aliments : produits amylicés de base, produits animaux et autres produits montre une tendance à la diversification avec l'urbanisation. Alors qu'en milieu rural ces trois catégories représentent respectivement environ 49, 22 et 29 % de la consommation alimentaire, ces proportions tendent à s'équilibrer en milieu urbain avec 37 % pour les amylicés de base, 33 % pour les produits animaux et 30 % pour les autres produits. Une telle structure permet de comprendre la moindre élasticité-prix de la consommation urbaine des céréales comparée à celle des ruraux. En ville, en cas de hausse du prix des céréales, les consommateurs ajustent d'abord la composition de la sauce en produits animaux, en légumes, en huiles, etc. avant de faire varier la consommation de céréales (Bricas, 1996).

Partout le riz et le blé y occupent une place prépondérante puisque ces deux céréales représentent au moins la moitié des consommations de produits de base amylicés. Mis à part à N'Djamena et, dans une moindre mesure, à Bamako, les mils et sorghos apparaissent partout marginalisés de la consommation des citoyens. Dans les villes des pays sahéliens continentaux, le maïs a conquis une place de choix dans la ration céréalière

METHODOLOGIE

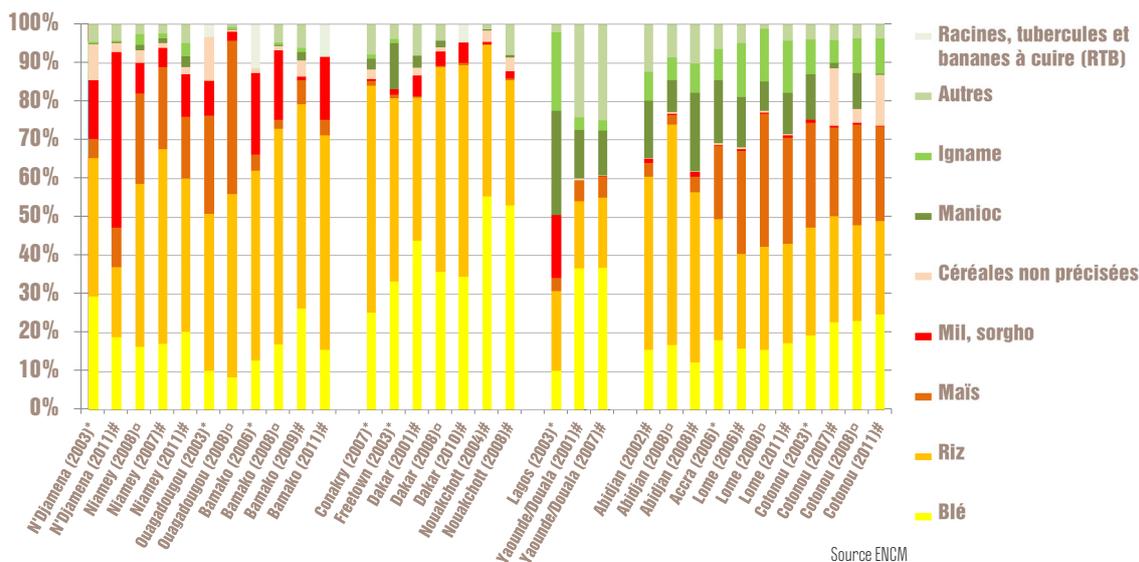
Ces données sont issues du traitement de trente-six enquêtes nationales et urbaines sur la consommation des ménages (ENCM) conduites dans les pays d'Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad entre 2001 et 2011 sur un total de plus de 230 000 ménages. Les bases de données ont été constituées soit par les Instituts nationaux de statistiques (INS) qui ont collaboré à la recherche, soit par la Banque mondiale. Un important travail de codification a été réalisé pour harmoniser les nomenclatures des aliments consommés et pouvoir identifier leur origine locale ou importée.

Toutes ces enquêtes n'ont pas été effectuées la même année, avec le même objectif et avec les mêmes méthodes de recueil et de traitement des données. Leur comparaison est donc difficile, surtout entre deux années pour un même pays. Mais la juxtaposition des résultats de ces enquêtes permet de dresser une image à grands traits de la consommation alimentaire et des différences observées liées à l'urbanisation et au niveau de vie économique. Par consommation est entendue la somme de l'autoproduction alimentaire des ménages, des dons et transferts non marchands reçus par le ménage et de ses achats. La définition du milieu urbain est propre à chaque pays et n'est pas harmonisée.

² Cette étude menée en collaboration avec l'AFD, a reçu le soutien financier de la Banque africaine de développement et de la Commission européenne au travers du projet FP7/2007-2011 n°290693 FOODSECURE. Elle a mobilisé les Instituts nationaux de statistique du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

EN VALEUR, LES CÉRÉALES IMPORTÉES CONSOMMÉES PAR LES CITADINS,

**REPRÉSENTENT ENVIRON 20% DE LEURS
DÉPENSES ALIMENTAIRES TOTALES.**



GRAPHIQUE 2. STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE BASE AMYLIACÉS DANS LES MÉTROPOLES (EN % DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA CONSOMMATION DES AMYLIACÉS) Les données d'enquêtes nationales fournies par les INS sont indiquées par #, celles fournies par la Banque mondiale sont indiquées par * et les données des enquêtes menées dans les capitales des pays de l'UEMOA sont indiquées par α. Les chiffres correspondent aux années des enquêtes.

et les racines et tubercules viennent également diversifier la ration. Dans les villes des pays du Golfe de Guinée et au Cameroun, les racines et tubercules ainsi que le maïs perdent un peu d'importance au profit du blé, mais restent quand même largement consommés.

Même si les métropoles de la région étudiée sont largement dépendantes du riz et du blé importés, on ne peut pas conclure à une marginalisation des productions locales dans les villes. Certes, les mils et sorghos connaissent une consommation désormais restreinte, mais le maïs, le manioc et l'igname, quasi intégralement produits localement, restent largement consommés dans de nombreuses villes. C'est le cas aussi, dans une moindre mesure, de la pomme de terre, des taros et macabos et de la banane plantain dans certaines villes (au Cameroun, en Côte d'Ivoire ou au Sénégal). Dans les métropoles côtières du Golfe de Guinée, là où la consommation de ces amyliacés est déjà ancienne et où elle se maintient, l'importance cumulée du riz et du blé ne dépasse pas la moitié de la consommation des produits de base amyliacés. De plus, si le riz a acquis une place de choix, il est en partie produit localement dans certains pays. Peu d'enquêtes distinguent malheureusement le riz local du riz importé

dans la nomenclature des aliments consommés. Les enquêtes dans les capitales des pays de l'UEMOA, réalisées la même année et avec la même méthode, font cette distinction et permettent de calculer une moyenne pondérée par la population de la structure de la consommation amyliacée de cette zone économique. A eux seuls, le blé et le riz importés représentent 72 % de la valeur économique des céréales consommées et 62 % de tous les amyliacés. La dépendance des villes de l'UEMOA vis-à-vis du marché international pour les produits de base est donc considérable. Il faut cependant rappeler que les céréales ne représentent qu'un tiers environ de la valeur des consommations alimentaires des citoyens, ce qui relativise cette forte dépendance : la valeur des céréales importées, consommées par les citoyens, dépasserait donc à peine 20 % des dépenses alimentaires totales.

L'évolution des habitudes de consommation liée à l'urbanisation peut être favorable aux produits locaux

Cette situation cache cependant d'importantes disparités puisqu'à Bamako par exemple, blé et riz importés représentent moins du tiers de la consommation des amyliacés, le riz local occupant 40 % de cette consommation. A Lomé et Cotonou, blé et riz importés ne

AUTEURS

Nicolas BRICAS
Chercheur, socio-économiste de l'alimentation au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) à Montpellier

Claude TCHAMDA
Économiste, statisticien à Afristat à Bamako (Mali)

COORDINATION

Florence MOUTON
Chargée de recherche sécurité alimentaire au sein de la division Recherche et développement de l'AFD

totalisent respectivement que 41 et 44 % des amylicés, compte tenu de l'importance du maïs local (plus du tiers à Lomé et plus du quart à Cotonou) et des racines et tubercules (plus du cinquième dans les deux villes). Ces situations révèlent qu'il n'y a pas de fatalité à une domination des céréales importées dans les villes et que les métropoles sahéliennes comme côtières peuvent assurer leur alimentation de base largement à partir de produits locaux.

Concernant les autres produits, outre qu'ils sont plus consommés en ville qu'en milieu rural, ils restent très majoritairement d'origine locale à l'exception des produits laitiers, des huiles et du sucre, dans certains pays. Mais, là encore, de nombreux exemples montrent qu'il n'y a pas de fatalité à un recours aux importations pour nourrir les villes.

La comparaison des consommations urbaines selon les quintiles de dépenses totales et la comparaison des consommations des ruraux et des urbains à même niveau de revenu révèlent les mêmes tendances. Avec l'augmentation des revenus et le mode de vie urbain, l'alimentation se diversifie, la part des produits à plus forte valeur ajoutée, des produits animaux et des fruits, augmente. Ainsi, la part des produits importés, issus des pays industrialisés, augmente légèrement, laissant cependant une large part aux produits locaux, y compris transformés artisanalement. Les citadins inventent une alimentation originale, mélangeant des éléments de l'alimentation traditionnelle du village qu'ils ont « modernisés » (*mawé* de maïs et tous ses dérivés de Cotonou ; *babenda*, mélange de feuilles et farine, ou *dégué* de mil de Ouagadougou ; *miondo* ou *bibolo* de manioc des villes sud-camerounaises ; *aloko* de plantain des villes côtières, *attiéké* de manioc d'Abidjan), des emprunts aux pays étrangers (pain,

nems), mais aussi basée sur des aliments et des mets emblématiques de l'identité urbaine, innovations issues de métissages de multiples références ou véritables inventions (*thiébou diène*, riz au poisson et aux légumes de Dakar ; *amala* d'igname de Lagos, *garba* de manioc d'Abidjan, etc.) qui se diffusent au sein de la région.

Les cultures alimentaires sont devenues des cultures commerciales, tirées par le marché intérieur

Les villes sont largement nourries en céréales importées, riz et blé, même si plusieurs pays sont parvenus à surtout consommer leurs propres amylicés : maïs, riz local, manioc, igname en particulier. Ces produits amylicés de base, sur lesquels se focalise souvent l'attention, ne représentent cependant qu'un tiers de la consommation alimentaire en valeur économique. Les produits animaux, les huiles, les fruits et légumes, les condiments et boissons sont devenus des débouchés très importants pour l'agriculture locale et la multitude de micro et petites activités agroalimentaires qui les valorisent. L'ancienne opposition d'origine coloniale entre cultures de rente pour l'exportation et culture vivrières d'autoconsommation n'a aujourd'hui plus de sens. Les cultures alimentaires sont devenues des cultures commerciales, vendues non seulement vers les villes mais aussi vers un marché émergent et déjà important, le marché rural. Comme le dit Braudel à propos de l'histoire économique du XVe au XVIIIe siècle « Un certain épanouissement du marché extérieur a précédé, d'ordinaire, l'unification laborieuse du marché national ». Dans la reconquête de ce marché, encore à faire mais déjà bien engagée, l'Afrique invente aujourd'hui sa propre modernité alimentaire, à la fois similaire et différente de celle des autres continents. De nombreux exemples montrent que cette modernité alimentaire peut s'appuyer sur des ressources locales. ■

• RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES •

BRICAS N. (1996), « L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique », In Coussy J. et J. Vallin (Eds.), *Crise et population en Afrique*, Coll. Les études du CEPED, n° 13, pp. 183-207, Paris.

BRUNEL S. (2009), *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Larousse, Paris, 285 p.

QUESTION DE DÉVELOPPEMENT est une publication de la direction exécutive des Études et recherches de l'AFD qui présente les synthèses des études, évaluations et recherches initiées ou soutenues par l'AFD. Cette série a pour objectif de résumer le questionnement, la démarche, les enseignements et les perspectives de l'étude présentée. Elle vise à ouvrir de nouvelles pistes d'action et de réflexions. Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Directrice de la publication : Anne PAUGAM . Directeur de la rédaction : Gaël GIRAUD . Agence Française de Développement : 5, rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12 .

Dépôt légal : Juin 2015 . ISSN 2271-7404 . Conception : NOISE . Réalisation : Éric THAUVIN